



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 19 décembre 2024  
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14

Etaient présents : 10 membres – 3 procurations – 13 votants

### Développement local

#### 512/2024 Etude signalétique sur le Val d'Argent

La Communauté de Communes du Val d'Argent (CCVA) souhaite mettre en place une signalétique d'information locale (SIL) homogène et réglementaire à l'échelle de son territoire. L'objectif est de participer au développement économique ainsi qu'à valoriser les sites touristiques, activités économiques et services publics de la vallée, à la fois pour ses habitants et pour les personnes de passages. Cette signalétique intégrera les recommandations de la charte interdépartementale de signalisation d'information locale et du Parc Naturel Régional (PNR) ainsi que les conseils du guide pratique d'implantation de panneaux SIL dans les départements du Haut-Rhin et Bas-Rhin de décembre 2019.

La prestation se composera de 3 phases : bilan de l'existant, réalisation d'un schéma directeur qui précisera les types d'indications sélectionnés et réalisation d'un plan de jalonnement.

Le montant de cette prestation est évalué à 19 000 € HT. Cette démarche s'inscrit dans le programme PVD (Actions 1.1.8) et la Communauté de Communes sollicite une aide financière pour la réalisation de cette prestation. Les crédits budgétaires sont inscrits au budget 2024.

Plan de financement prévisionnel :

- Région Grand Est : 20%
- CeA : 50%
- Autofinancement : 30%

**Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le projet de lancer une étude pour mettre en place une signalétique locale sur le territoire (crédit voté du budget 2024)

**AUTORISE** le Président à solliciter les partenaires pour des subventions pour ce dossier : Collectivité européenne d'Alsace, Région Grand Est selon le plan de financement

**AUTORISE** le Président à solliciter d'autres subventions pour ce dossier

**AUTORISE** le Président à signer tous les actes afférents

**Délibération adoptée 11 voix POUR, 1 voix CONTRE (Denis PETIT), 1 abstention (Jean-Luc FRECHARD)**

La secrétaire de séance,



Régine ORSATI

Le Président,



Jean-Marc BURRUS